



COMMUNIQUÉ

Réaction de la Maire de Besançon à l'arrêté pris par le Préfet du Doubs sur le transit des poids lourds sur la RN83

Je tenais à remercier Monsieur Rémi Bastille, Préfet du Doubs, pour avoir pris un arrêté interdisant les grands transits de poids lourds de plus de 7,5 tonnes via la RN83 (la RN57 sera aussi impactée), traversant les départements de l'Ain, de Saône-et-Loire, du Jura et du Doubs, sans livraison ni chargement sur les territoires concernés.

Ce transit de 2 000 camions par jour impactait lourdement la vie des habitants des communes traversées, la sécurité routière et saturait nos axes principaux.

Cette situation insoutenable était dénoncée depuis de nombreuses années par les habitants, organisés en associations, et par des élus sur les deux départements.

Suite à une demande pressante des citoyens et face au manque de dialogue et d'écoute, j'avais pris un arrêté dès le 22 juin 2021 interdisant la circulation des poids lourds de plus de 3,5 tonnes en transit sur la RN57 et les boulevards de Besançon. Cet arrêté, très vite suspendu, avait permis d'ouvrir des échanges avec l'État. Des rencontres avec les entreprises de transport ont suivi et ont

amorcé un travail sur la logistique urbaine, donnant lieu à la mise en place de deux études, dont la deuxième est en cours.

Cette mobilisation démontre l'importance de repenser les mobilités sur tout le bassin de vie de Grand Besançon. Je salue le travail que nous avons engagé, le Préfet du Doubs, la Région Bourgogne Franche-Comté et les collectivités territoriales concernées, engagés au travers d'un SERM, pour fluidifier les circulations, notamment en apportant des solutions via les transports en commun ou le co-voiturage.

Je me réjouis à ce titre de la proposition des collectifs d'habitants présents ce jour de développer davantage les parkings-relais et les plateformes de co-voiturage pour optimiser les déplacements en voiture.

Nous saluons cet arrêté né d'une écoute exceptionnelle entre l'Etat, les citoyens et les transporteurs, en phase avec les enjeux environnementaux, économiques et sociaux actuels.

Contact Presse :

Anne VIGNOT